

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉPARATION & DE S.A.V 2010

Les produits Electris sont garantis 2 ans sauf les composants faisant l'objet de durée de vie limitée (piles, batteries, etc...)
Suite à notre acceptation de prise en charge de votre produit en Service Après Vente, celui-ci sera :

- Soit réparé et retourné
- Soit échangé
- Soit un remboursement pourra être sollicité auprès de votre revendeur
- Soit la garantie ne peut être engagée pour mauvaise utilisation du produit ou dégât n'entrant pas dans le champs d'application de la garantie. (la casse n'entre pas dans le champs d'application)

Pour bénéficier de cette garantie, merci de bien vouloir compléter ce formulaire et de nous le renvoyer par mail à exploitation@mdtrading.fr ou par fax au 03 20 40 89 31. Une acceptation vous sera retournée dans les plus brefs délais.

Attention : Le remboursement peut faire l'objet d'une décote pour vétusté de l'appareil, jusqu'à 80% de sa valeur d'achat.

DEMANDE DE SAV ELECTRIS

(A remplir par le CLIENT)

REFERENCE DU PRODUIT	ANOMALIE(S) CONSTATÉE(S)

▶ JOINDRE UN JUSTIFICATIF D'ACHAT (aucune demande de prise en charge SAV ne peut être acceptée sans ce justificatif)

Votre Nom : **Prénom :**

Tel : **Fax :**

Mail : **Date :**

Adresse : **Signature :** _____
.....

REPONSE DE SAV ELECTRIS

(A remplir par le fournisseur MD TRADING)

REFERENCE S.A.V : RE

Cette référence est à mentionner pour toute demande d'information complémentaire.

- Le produit est à détruire, veuillez vous rapprocher du vendeur pour le remboursement en présentant ce document signé par nos services.
- Le produit défaillant dans son emballage ainsi que ce document sont à envoyer à l'adresse suivante.

MD TRADING – SAV ELECTRIS
96 rue d'Ypres
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

Contact : Delphine DELECLUSE

Tel : 03 20 40 82 57 FAX : 03 20 40 89 31

Mail : exploitation@mdtrading.fr

Date :

Signature :